Formation aux métiers du paysage et de l’horticulture



Dans le cadre du programme QUALIF 2018-2020, la Région a co-financé avec le FSE différentes formations du CFPPA notamment celles des métiers du paysage (ouvrier paysagiste, jardinier, jardinier-paysagiste, etc…) et de l’horticulture (horticulteur, arboriculteur, chef de culture ou chef d'exploitation dans une structure horticole, etc…).

CFPPA Horti-pôle Evreux

77 500 € FSE

Orientation, Formation, Emploi